Mairie de La Garde — Arrondissement de Toulon

Du trois juin — an mil huit cent cinquante-un, à neuf heures du matin

Acte de Mariage de Jean Silvestre Perrin — âgé de vingt ans, né à La Garde — département du Var — le treize mai — du mois de décembre — mil huit cent vingt neuf — profession de cultivateur — domicilié à La Garde — département du Var — fils majeur de Jean Baptiste Casimir Perrin, aussi — profession de cultivateur — domicilié à La Garde — département du Var (Var) — et de feue Marie Madeleine Fontinier, décédée à Hyères (Var), le quatorze septembre mil huit cent vingt neuf, dans Var.

Et de Reine Thérèse Bonefoi (immatriculée) — âgée de vingt cinq ans, née à La Garde — département du Var — le huit — du mois de septembre — mil huit cent vingt huit — domiciliée à La Garde — département du Var — fille majeure de Jean Baptiste Bonefoi — profession de cultivateur — domicilié à La Garde — département du Var (Var) — et de feue Victoire Adelaïde Barry, décédée à Toulon, le sept février mil huit cent trente huit, dans Var.

Les actes préliminaires sont : 1° les publications de mariage faites par ordre dans l'exposition les dimanches sept mai et vingt cinq du mois de mai dernier.

Actes de naissance des futurs époux, et actes de décès des mère des susdits futurs époux en bonne et due forme.

et le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi officier public, ainsi que du chapitre VI du titre V. livre premier du code civil sur le *mariage*, concernant les *droits et les devoirs respectifs des époux*.

N° 13

Perrin Jean Silvestre et Bonefoi Reine Thérèse

Et de même suite, sur notre interpellation, conformément à l'article 75 du code civil, modifié par la loi du 18 juillet 1850, les futurs époux,

ont déclaré qu'il n'a été fait aucun contrat de mariage, à la date du du mois de mil huit cent cinquante pardevant Me notaire à département de

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un Reine Thérèse Bonefoi et l'autre Jean Silvestre Perrin

En présence de Sieur Jean Louis Mussou — domicilié à La Garde — département du Var — âgé de cinquante huit ans — profession de propriétaire rentier — beau-père et allié des époux.

De Sieur Antoine Raphel — domicilié à Toulon — département du Var — âgé de trente sept ans — profession de négociant — non parent ni allié des époux.

De Sieur Jean Joseph Fournier — domicilié à La Garde — département du Var — âgé de vingt sept ans — profession de boulanger — non parent ni allié des époux.

Et de Sieur François Camille Mussou — domicilié à La Garde — département du Var — âgé de quarante trois ans — profession de forgeur — non parent ni allié des époux.

Après quoi, moi Pierre Paillard maire de la Commune de La Garde faisant fonctions d'officier public de l'état civil, ai prononcé, au nom de la loi, que les dites parties sont unies par le mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune, et qui a été signé avec moi, par le quatre Perrin. Seulement les époux ainsi que leur père ont déclaré ne savoir ni écrire ni signer.

Mussou — Raphel — Fournier — Mussou

Paillard